



Qualifications en soudage (métaux): procédures et soudeurs

La plupart des constructions, machines et appareils contiennent des assemblages soudés dont la qualité est essentielle pour leur tenue en service, leur fiabilité et la sécurité. Pour garantir la qualité d'un ensemble soudé, les normes de construction, réglementations et directives européennes prescrivent généralement que les travaux de soudage doivent être effectués par des soudeurs qualifiés travaillant selon des procédures de soudage qualifiées. A cette fin, les réglementations, les dispositions contractuelles ou le cahier des charges peuvent imposer aux constructeurs ou entrepreneurs de faire appel à un organisme de contrôle tel que Vincotte International.

VINÇOTTE, VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ DES CERTIFICATS DÉLIVRÉS

Opérant dans un grand nombre de secteurs de l'industrie des constructions soudées, Vincotte possède une connaissance approfondie d'un grand nombre de normes nationales et internationales relatives à la qualification des soudeurs et procédures de soudage. Ce qui fait de nous un partenaire de choix pour toutes vos qualifications. Notre expérience de plusieurs dizaines d'années dans ce domaine constitue pour les constructeurs une excellente garantie quant à la qualité des certificats délivrés. Vincotte maîtrise les codes et normes couramment utilisés pour la qualification des travaux de soudage:

- 1.** code ASME section IX : ce code traite de la qualification des soudeurs, des opérateurs et des procédures de soudage ou de brasage en conformité avec l'ASME boiler and pressure vessel code et l'ASME/ANSI B31 code for pressure piping;
- 2.** les normes EN 287 / EN-ISO 9606, EN 288 / EN-ISO 15609 & 15614, et EN 1418 : ces normes traitent, respectivement, de la qualification des soudeurs, des modes opératoires de soudage et des opérateurs soudeurs;
- 3.** le code API 1104 de l'American Petroleum Institute: ce code régit la qualification des soudeurs et des procédures de soudage pour le soudage des pipelines.

Ces codes et normes spécifient les prescriptions essentielles qu'il convient de respecter lors de la qualification des procédures de soudage et des soudeurs (conditions d'exécution, contrôles, examens et essais, critères d'acceptation et de communication des résultats, domaine de validité, prolongation ou renouvellement des certificats).

Vinçotte International étant un organisme membre de la CEOC (Confédération Européenne des Organismes de Contrôle), ces certificats sont reconnus et acceptés par les autres organismes européens. D'autre part, les directives européennes ont introduit de nouvelles notions: c'est ainsi que la Directive 97/23/CE («Equipements sous pression») précise que les soudeurs et les procédures de soudage pour les équipements appartenant aux catégories II, III et IV telles que déterminées par la directive, doivent être approuvés soit par un organisme notifié, soit par une tierce partie reconnue. Vinçotte International est notifié auprès de la Commission européenne sous le n° 0026 et peut dès lors intervenir dans tous les Etats membres.